

---

**Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement**

---

Séance ordinaire du lundi 8 mars 2021

Résolution: CA21 26 0030

---

**Autoriser une dépense totale de 123 706,09 \$, taxes incluses - Accorder un contrat au même montant à « Le paysagiste C.B.L. inc. » pour des agrandissements d'ouverture de fosses d'arbres dans le cadre du programme de plantation d'arbres 2021 pour l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie avec option de renouvellement - Appel d'offres public numéro 20-18539 / RPPP20-11124-OP (10 soumissionnaires)**

Il est proposé par François William Croteau  
r

appuyé par François Limoges

Et résolu :

D'autoriser une dépense de 123 706,09 \$, taxes incluses, pour l'exécution des travaux d'agrandissement d'ouvertures de fosses d'arbres dans le cadre du programme de plantation 2021 pour l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie;

D'accorder à « Le Paysagiste C.B.L. inc. », plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit 123 706,09 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public numéro 20-18539/RPPP20-11124-OP (10 soumissionnaires);

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.05 1218929001

François William CROTEAU

\_\_\_\_\_  
Maire de l'arrondissement

Arnaud SAINT-LAURENT

\_\_\_\_\_  
Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 9 mars 2021

Ville de Montréal  
Système de gestion des décisions  
des instances  
**Recommandation**

<b>Numéro de dossier :</b>		1218929001
<b>Unité administrative responsable</b>		
<b>Niveau décisionnel</b>	Conseil d'arrondissement	<b>Au plus tard le</b> 2021-03-08
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités / Sommet</b>	Ne s'applique pas	
<b>Compétence d'agglomération / Contrat de ville</b>	Ne s'applique pas	
<b>Projet</b>	-	
<b>Objet</b>	Approuver une dépense totale de 123 706,09 \$, taxes incluses – Accorder un contrat au même montant à « Le Paysagiste C.B.L. inc. » pour des agrandissements d'ouverture de fosses d'arbres dans le cadre du programme de plantation d'arbres 2021 pour l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie avec option de renouvellement – Appel d'offres public numéro 20-18539 / RPPP20-11124-OP (10 soumissionnaires)	

Il est recommandé :

1. D'autoriser une dépense de 123 706,09 \$, taxes incluses, pour l'exécution des travaux d'agrandissement d'ouvertures de fosses d'arbres dans le cadre du programme de plantation 2021 pour l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie;
2. D'accorder à « Le Paysagiste C.B.L. inc. », plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit 123, 706,09 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public numéro 20-18539, RPPP20-11124-OP (10 soumissionnaires);
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

-- Signé par Martin SAVARIA/MONTREAL le 2021-02-23 13:20:54, en fonction de /MONTREAL.

**Signataire:**

Martin SAVARIA

\_\_\_\_\_  
Directeur de la culture des sports des loisirs et du  
développement social  
Rosemont - La Petite-Patrie , Direction de la culture\_des  
sports\_des loisirs et du développement social

**Numéro de dossier :** 1218929001

Ville de Montréal  
Système de gestion des décisions des instances  
**Sommaire décisionnel**

Identification		Numéro de dossier : 1218929001
Unité administrative responsable	Arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie , Direction des travaux publics , Division des parcs et des installations	
Niveau décisionnel	Conseil d'arrondissement	Au plus tard le 2021-03-08
Charte montréalaise des droits et responsabilités / Sommet	Ne s'applique pas	
Compétence d'agglomération / Contrat de ville	Ne s'applique pas	
Projet	-	
Objet	Approuver une dépense totale de 123 706,09 \$, taxes incluses – Accorder un contrat au même montant à « Le Paysagiste C.B.L. inc. » pour des agrandissements d'ouverture de fosses d'arbres dans le cadre du programme de plantation d'arbres 2021 pour l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie avec option de renouvellement – Appel d'offres public numéro 20-18539 / RPPP20-11124-OP (10 soumissionnaires)	

## Contenu

### Contexte

Les priorités organisationnelles de l'Arrondissement pour les années à venir s'alignent avec celles de la Ville de Montréal au chapitre de la transition écologique. En ce sens, pour réduire les GES et les flots de chaleurs, pour contrer l'impact de l'infestation par l'agrile du frêne, pour augmenter le verdissement et la biodiversité et pour protéger et conserver le patrimoine arboricole, l'Arrondissement prend les moyens pour que 2,000 arbres soient plantés dans le cadre de son programme de plantation d'arbres 2021. De ce nombre, il est prévu d'agrandir l'ouverture de 300 fosses d'arbre en prévision de plantations, de remplacements d'arbres abattus, et ce, afin de procurer de meilleures conditions de croissances aux arbres qui seront plantés (plus grande quantité de terre disponible, plus grande surface permettant l'apport en eau aux racines) tout en participant à l'effort de déminéralisation de l'arrondissement.

Pour ce faire, la Division des parcs requiert l'octroi d'un contrat pour effectuer les travaux. L'appel d'offres public numéro 20-18539, agrandissement d'ouvertures de fosses d'arbre dans le cadre du programme de plantation d'arbres 2021 pour l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie a été lancé le 14 décembre 2020 et a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et dans le système électronique SÉAO. La date limite pour la réception des soumissions était le 19 janvier 2021 et celles-ci sont valides cent vingt (120) jours suivant l'heure et la date limites fixées pour la réception des soumissions. Conformément à cet appel d'offres, le fournisseur « Le Paysagiste C.B.L. inc. » est le plus bas soumissionnaire retenu. Lors de la période d'ouverture des soumissions, deux addendas ont été émis (17 décembre 2020 et 6 janvier 2021) pour des questions des soumissionnaires relatives à l'exécution des travaux.

### Décision(s) antérieure(s)

Résolution CA20 26 0272 du 2 novembre 2020 : Autoriser un virement de crédits du compte de Surplus de gestion affecté-divers au montant de 1 999 301 \$ pour la réalisation du projet de 2 000 nouvelles plantations d'arbres et autoriser un virement de crédits du Fonds réservés pour les parcs et terrains de jeux de 500 000 \$ pour l'achat d'arbres à la Direction des travaux publics en 2021.

#### Description

Afin d'offrir de meilleures conditions de croissance aux arbres de remplacement qui seront plantés dans des fosses d'arbre existantes, il est requis de procéder à l'agrandissement des ouvertures des fosses. Il est souhaité d'agrandir les ouvertures actuelles (1 à 2 m<sup>2</sup>) jusqu'à une surface minimale de 3 m<sup>2</sup>. En 2021, il est prévu agrandir environ 70 ouvertures de fosses asphaltées et environ 230 ouvertures de fosses bétonnées.

#### Justification

L'appel d'offres public numéro 20-18539, agrandissement d'ouverture de fosses d'arbre dans le cadre du programme de plantation 2021 pour l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie s'est conclu le 19 janvier 2021. Dix (10) preneurs sur treize (13) du cahier des charges ont déposé des soumissions. Cela représente 77 % des preneurs. Conformément à cet appel d'offres, le fournisseur « Le Paysagiste C.B.L. inc. » est le plus bas soumissionnaire retenu. L'analyse des soumissions apparaît au tableau ci-dessous. « Sdaiki inc. » ne détenant pas l'AMP, sa soumission est donc non-conforme et n'apparaît pas à ce tableau.

La soumission la plus basse représente une diminution de 23,15 % des coûts comparativement à l'estimation effectuée. Cette estimation était basée sur les coûts d'un contrat similaire accordé en 2020 sur invitation. Bien qu'il s'agisse des mêmes travaux dans les deux cas, le contrat octroyé en 2020 était de plus faible envergure avec une soumission initiale pour 100 emplacements alors que la présente soumission était pour 300 emplacements. Ainsi, il est probable que cette baisse des coûts soit attribuable à la plus grande quantité d'emplacements inclus à l'appel d'offres. Par ailleurs, le prix de la soumission la plus basse se rapproche davantage de l'estimation faite par le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports dans le cadre de leur programme d'aide financière aux arrondissements pour la déminéralisation par la création ou la réfection de fosses de plantation.

<b>SOUSSIONS CONFORMES</b>	<b>PRIX SOUMIS</b> (taxes incluses)	<b>AUTRES</b> (Contingences + variation de quantités) (taxes incluses)	<b>TOTAL</b> (taxes incluses)
<b>ADJUDICATAIRE (LE PAYSAGISTE C.B.L. INC.)</b>	123 706,09 \$		123 706,09 \$
Entreprises Daniel Robert Inc.	136 705,28 \$		136 705,28 \$
Entreprises RoseNeige	185 627,14 \$		185 627,14 \$
Construction GC-Merineau Ltée	198 262,89 \$		198 262,89 \$
Les Entreprises Michele & Angelo Cardillo Ltée.	300 544,65 \$		300 544,65 \$
LJ Excavation inc.	321 700,05 \$		321 700,05 \$
Les Entreprises Ventec inc	347 224,50 \$		347 224,50 \$
Construction Larotek inc.	353 893,05 \$		353 893,05 \$
Terrassement Multi-Paysages	395 514,00 \$		395 514,00 \$
Dernière estimation réalisée (\$)			160 965,00 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>(la plus basse conforme – estimation)</i>			-37 258,91 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) <i>((la plus basse conforme – estimation) / estimation) x 100</i>			-23,15 %
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) <i>(la deuxième plus basse – la plus basse)</i>			12 999,19 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) <i>((la deuxième plus basse – la plus basse) / la plus basse) x 100</i>			10,51 %

#### Aspect(s) financier(s)

Le montant total pour ce contrat à « Le Paysagiste C.B.L. inc. » est de 123 706,09 \$, taxes incluses. Les crédits requis sont prévus au compte de surplus de la transition écologique au volet de la plantation des arbres.

Une option de renouvellement pour six (6) mois en 2022 a été prévu. Le montant total pour la prolongation de ce contrat à « Le Paysagiste C.B.L. inc. » est de 123 706,09 \$ avec une majoration de un et demi pour cent (1,5 %), soit 125 561,68 \$, taxes incluses, tel que prévu pour la prolongation du contrat. L'estimation du contrat octroyé et de l'option de renouvellement pour l'année 2022 est estimée à 249 267,77 \$, taxes incluses.

#### Développement durable

S'aligne avec l'action 4 du *Plan d'action Montréal durable 2016-2020* : protéger et enrichir la forêt et la biodiversité. S'aligne également avec les orientations du *Plan d'action de la canopée montréalaise 2015-2025* ainsi que le *Plan climat 2020-2030* dont le huitième indicateur de l'avancement des actions cible la diminution de la superficie des îlots de chaleur.

#### Impact(s) majeur(s)

#### Impact(s) lié(s) à la COVID-19

#### Opération(s) de communication

#### Calendrier et étape(s) subséquente(s)

Octroi du contrat au CA du 8 mars 2021

Début du contrat : 3 mai 2021

Fin de l'exécution prévue du contrat : 9 septembre 2021

#### Échéancier initial de réalisation du projet

Début: 2021-05-03

Fin: 2021-09-09

#### Conformité aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

À la suite de vérifications et au mieux de leurs connaissances, les signataires du dossier attestent de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

#### Validation

Intervenant	Sens de l'intervention
Autre intervenant	Sens de l'intervention

Parties prenantes	Services

**Responsable du dossier**  
Audrey BOULANGER-MESSIER  
Ingénieure forestière  
**Tél.** : 514-318-6483  
**Télécop.** :

**Endossé par:**  
Hugo NAPPERT  
directeur(trice) - travaux publics en  
arrondissement  
**Tél.** : 438-802-1208  
**Télécop.** :  
**Date d'endossement** : 2021-02-10

**Approbation du Directeur de direction**

**Tél.** :

**Approuvé le** :

**Approbation du Directeur de service**

**Tél.** :

**Approuvé le** :

**Numéro de dossier** : 1218929001